



Déplacement
de la glissière
en béton
sous le
tunnel Dreyer



L'AMÉNAGEMENT DU PONT DE NOGENT A DÉMARRÉ

Cet aménagement vise à fluidifier les conditions de circulation des usagers, tout en renforçant leur sécurité et en améliorant le cadre de vie des riverains. Il s'appuie sur la création d'une bretelle en boucle sans feux, depuis l'autoroute A86 Nord pour s'insérer sur l'autoroute A4 vers la province. Sur le pont de Nogent, la circulation à l'indonésienne, circulation à gauche, sera remplacée par une circulation classique, à droite. Pour améliorer l'accès à l'autoroute A4 vers Paris, un nouveau pont au-dessus de l'autoroute A4 sera construit. En parallèle, un itinéraire sécurisé et accessible aux personnes à mobilité réduite, longeant le pont de Nogent, sera créé pour les piétons et les cycles.

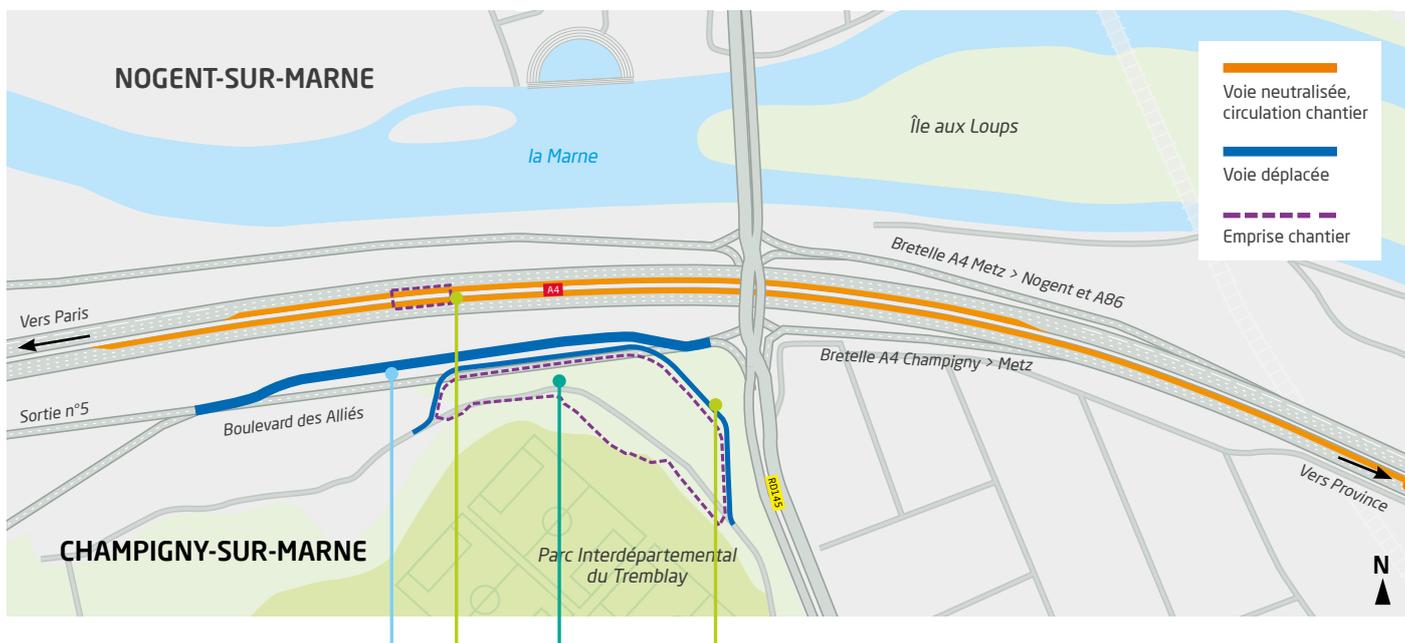
Les travaux, engagés depuis avril 2017, vont se dérouler en deux phases

- > **La première phase** s'étend jusqu'à la fin de l'année 2018. Elle permet de réorganiser toutes les circulations routières. Elle porte également sur la partie Sud du cheminement piétons-cycles, c'est-à-dire l'accès au parc interdépartemental du Tremblay.
- > **La seconde phase** prévue de fin 2018 à début 2020 portera sur la partie du cheminement piétons-cycles, située au Nord de l'autoroute A4, ainsi que sur les protections acoustiques et la création du parc en rive droite de la Marne.

LES TRAVAUX RÉALISÉS DEPUIS AVRIL 2017

Les travaux ont porté sur le déplacement de la glissière de sécurité en béton le long de la voie de gauche du sens Paris vers la province pour élargir à 5 voies de circulation sous le tunnel Dreyer. La pile centrale du nouveau pont qui va porter la bretelle d'accès au sens province vers Paris de l'autoroute A4 a été construite. Pour garantir la sécurité de tous pendant ces travaux, les usagers ont circulé sur 3 voies au lieu de 4 : cette réduction de la capacité est à l'origine de l'allongement des temps de parcours, de l'ordre de 10 minutes.

Dans le même temps, les travaux préparatoires pour la construction de la pile centrale du nouveau pont sur l'autoroute A4, des nouvelles bretelles et du giratoire, côté Champigny-sur-Marne, ont nécessité le déplacement de la bretelle de sortie n°5 sans incidence sur les conditions de circulation.



Déplacement de la bretelle de sortie n°5



Réalisation du giratoire et de l'accès au nouveau pont



Déplacement de la voie d'accès au parc du Tremblay



Déplacement de la glissière en béton sous le tunnel Dreyer



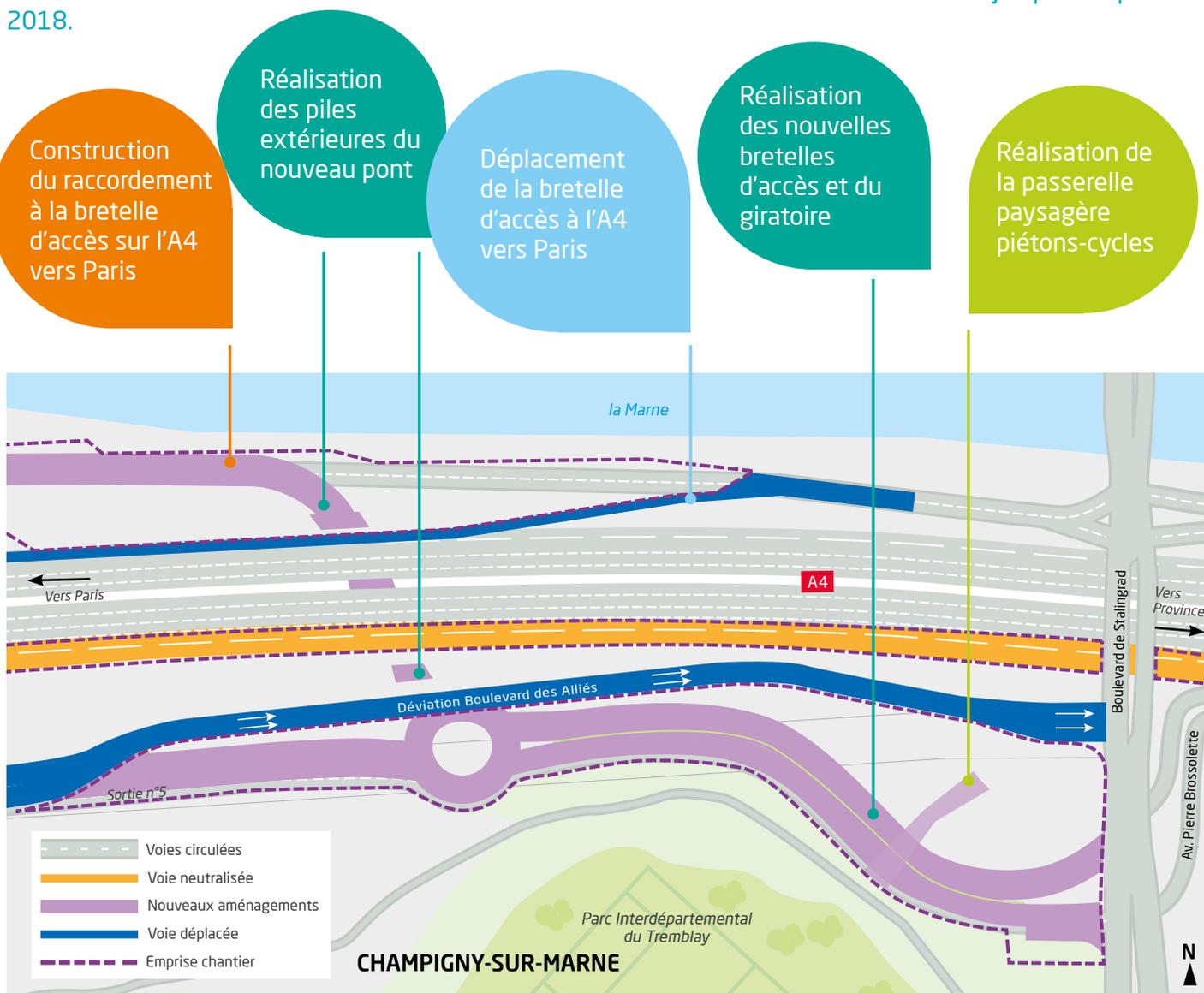
Construction de la pile centrale du nouveau pont

Une partie de la bretelle de sortie n°5 de l'A4 depuis Paris et la voie de desserte du parking du parc du Tremblay sont déplacées. L'accès au parc Interdépartemental du Tremblay et à toutes ses activités habituelles (tennis, brocante mensuelle, dîner-spectacle, golf, etc...) est maintenu.

LES TRAVAUX À PARTIR DE SEPTEMBRE 2017

Les travaux concernent maintenant la construction des piles extérieures du nouveau pont sur l'autoroute. Ils nécessitent la neutralisation de la voie de droite du sens Paris vers la province de l'autoroute A4 et le déplacement de la bretelle d'accès au sens province vers Paris depuis Nogent. Ces modifications des conditions de circulation engendrent un allongement moyen des temps de parcours de 15 minutes.

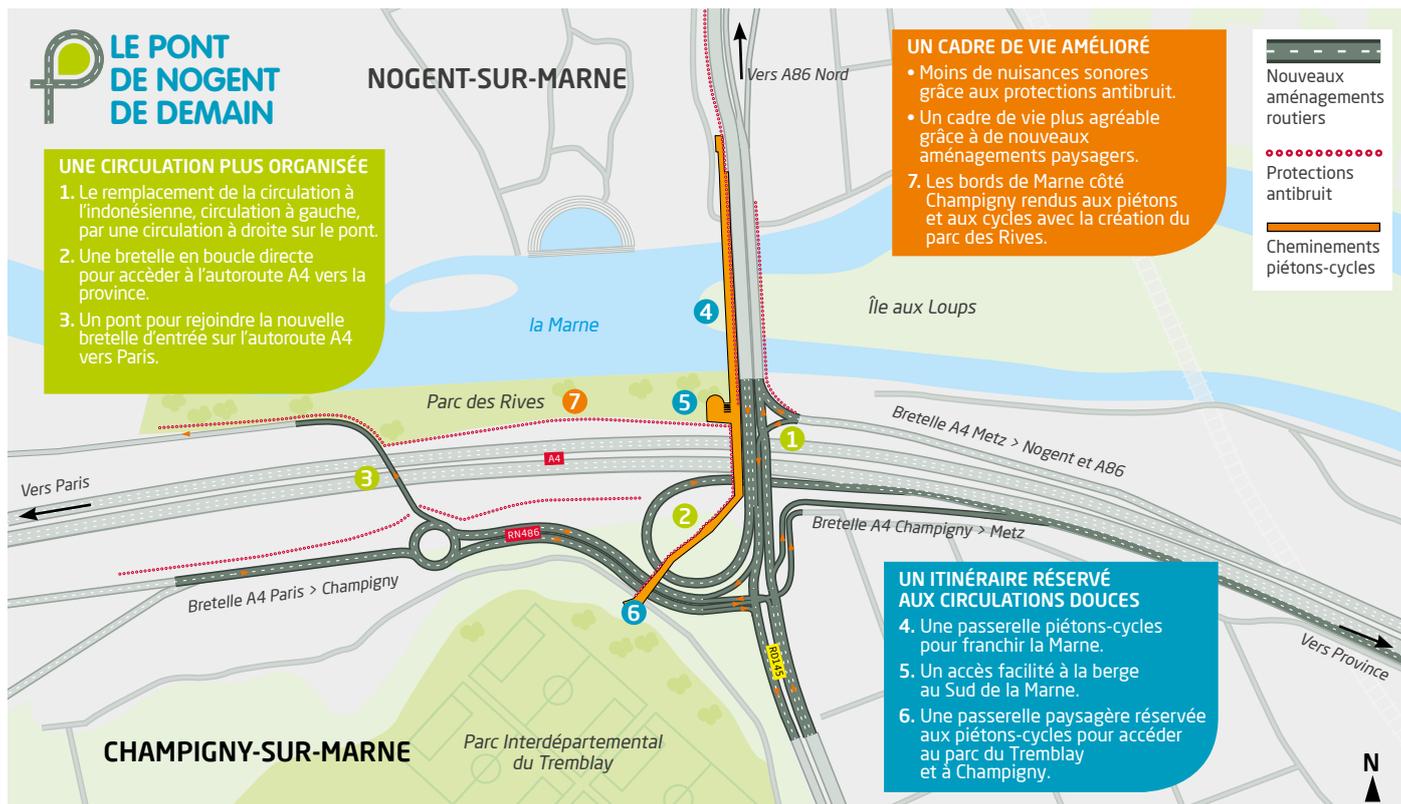
Aucune autre modification des conditions de circulation sur l'autoroute A4 n'interviendra jusqu'en septembre 2018.



Les usagers peuvent consulter www.SYTADIN.fr pour préparer leur déplacement.

- L'autoroute A4 en direction de la province retrouve une circulation à 4 voies à partir de la bretelle d'entrée depuis Champigny-sur-Marne.
- La bretelle de sortie n°5 de l'A4 depuis Paris et la voie de desserte du parking du parc du Tremblay restent déplacées.
- Côté Nogent, la bretelle d'entrée sur l'A4 vers Paris est déplacée.
- À Champigny, sur l'avenue Pierre Brossolette, la circulation est alternée sur 50m, au niveau du carrefour avec l'avenue La Fontaine, de septembre à novembre 2017 pour permettre la création de niches de sécurité dans le mur Sud de l'autoroute.

Le projet en bref



Coût des travaux 20,8 M€ État
48M€ 20,8 M€ Région Île-de-France
 6,4 M€ Département du Val-de-Marne

